



Votation cantonale 12 novembre 2023

Electeurs inscrits

765

Résultats

Loi sur le désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes (1er paquet)

Bulletins rentrés

278

Bulletins à déduire

blancs

46

nuls

6

52

Bulletins valables

226

Taux de participation: 36.3 %

Oui

Non

84

142

Bureau électoral

Président/Présidente

Scrutateur/Scrutatrice

Les communes doivent grouper par paquet, le cas échéant séparés par objet, les bulletins, les certificats de capacité civique ainsi que les bulletins de vote par correspondance nuls qui ont été retirés. Ils doivent être conservés dans un endroit sûr.